



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION



Prenez avis que le 10 juillet 2024, dans la salle des délibérations du conseil, située à l'hôtel de ville au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, se déroulera à 17h00 une séance du comité de démolition de la Municipalité de Frelighsburg, au cours de laquelle le comité se prononcera sur la demande de démolition. Conformément à la loi, toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage du présent avis, faire connaître par écrit, son opposition à la direction générale de la Municipalité de Frelighsburg. Le Comité de démolition analysera les documents reçus lors de la séance du 10 juillet 2024.

NATURE DE LA DEMANDE

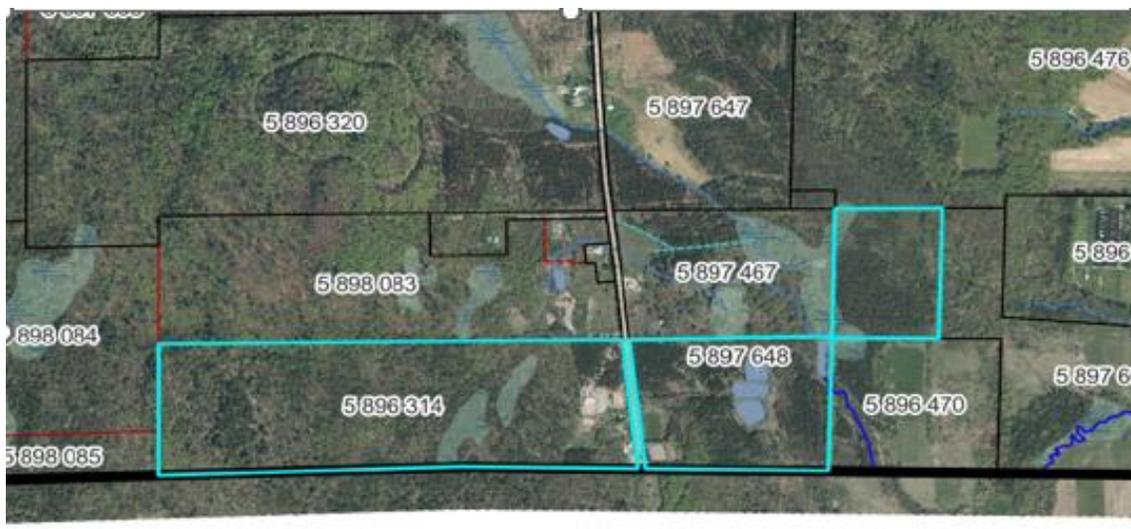
Le comité de démolition est saisi d'une demande de déplacement d'un bâtiment située au 126 chemin du Verger-Modèle. Le bâtiment sera déplacé vers le 96 Verger-Modèle.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Adresse : 126, chemin du Verger-Modèle

Lot no. 5 896 314

Matricule : 5686-16-2245



DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE 26^e JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Sergey Golikov
Directeur général
Greffier-trésorier